

REGLEMENT TOURNOIS BEACH GAMES

29 Juin - 6 Juillet 2022
Place des Epars -Chartres



DESCRIPTIF DU TOURNOI

Dans le cadre de la manifestation sportive et culturelle « C' l'Été » organisée place des Epars du 29 juin au 6 juillet 2022, la Direction des Sports, de la Jeunesse et des Grands Equipements de la Ville de Chartres organise des tournois Beach le 30 Juin et les 4 et 5 Juillet de 18h30 à 22h ouvert à tous.

Cet évènement se composera d'un tournoi de Badminton, de Beach volley et de Basket.
Le jeu se pratiquera dans un esprit de fair-play.

ARTICLE 1 : PARTICIPATION AU TOURNOI

La manifestation est ouverte aux joueurs(euses) âgées de 16 ans ou plus, licencié(e)s sportifs ou non.

Les participants(es) s'engagent auprès des organisateurs de l'évènement à respecter le règlement de l'épreuve.

En procédant à leur inscription, les participants déclarent être majeurs.

Les participants mineurs devront présenter une autorisation parentale.

Les personnes ayant autorité légale sur les mineurs assurent les organisateurs de l'évènement qu'ils s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve.

Les participants admettent que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et qu'ils ne doivent pas s'inscrire s'ils ne sont pas aptes médicalement.

En acceptant les conditions d'inscription, les participants assument l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant l'évènement.

Ils assument également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que les accidents avec les autres participants, les intempéries météorologiques.

ARTICLE 2: FONCTIONNEMENT DU TOURNOI

Les équipes inscrites à chaque tournoi devront se présenter une demi-heure avant le début du tournoi soit à 18h30

- Horaires des tournois :

- ⇒ Jeudi 30 juin : BADMINTON - 19H à 22H
- ⇒ Lundi 4 Juillet : BEACH VOLLEY - 19H à 22H
- ⇒ Mardi 5 Juillet : BASKET 3x3 - 19H à 22H

ARTICLE 3 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

Plusieurs possibilités d'inscription :

- Au Bureau Information Jeunesses (BIJ) jusqu'au mardi 28 juin,
- Accueil de C' l'été à partir du Mercredi 29 Juin 2019 à 15h.

ARTICLE 4 : ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance couvrant l'ensemble des manifestations C' L'ÉTÉ.

ARTICLE 5 : DROITS D'IMAGE

Les participants autorisent expressément les organisateurs, ainsi que les ayant-droit tel que les partenaires ou médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Dans le cas où les participants sont mineurs, les personnes ayant autorité légale sur les mineurs autorisent expressément, en signant l'autorisation parentale, les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, sur tous les supports promotionnels de l'épreuve y compris les supports publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévu par la loi, les règlements et traités en vigueur.

ASPECT SPORTIF : REGLEMENTS DES TOURNOIS

Pour tous les tournois :

◆ Terrain / Effectif :

- ⇒ Surface de jeu : 25m× 15 m.
- ⇒ Equipes de 6 joueurs maximum, âge minimum 16 ans (autorisation parentale).
- ⇒ Les matchs se joueront en 4 contre 4
 - Beach Volley : 4 joueurs, 2 remplaçants.
 - Basket : 3 joueurs, 1 remplaçant.
- ⇒ Les matchs de Badminton se joueront en triplettes avec 1 remplaçant.
- ⇒ Les changements sont illimités.

◆ Durée : A définir en fonction du nombre d'équipes présentes

◆ Points attribués :

Match gagné :	3 points
Match nul :	2 points
Match perdu :	1 point

◆ Accès au terrain :

Accès au terrain de jeu admis seulement aux joueurs des équipes qui s'affrontent sur le terrain.

◆ Classement :

L'équipe vainqueur est celle qui totalise le plus de points.

En cas d'égalité de points la différence entre les équipes se fera grâce au goal-average : différence buts marqués/encaissés, si besoin meilleur attaque, puis meilleure défense.

En phase finale, en cas de match nul, tir au but ou point gagnant.

ARTICLE 6 : TOURNOI DE BADMINTON - Jeudi 30 juin - 19h 22h

RÈGLEMENT SPORTIF

- ⇒ Service raté ⇔ 1 point et service pour l'équipe adverse
- ⇒ Score arrêté à l'issue de chaque mi temps
- ⇒ En cas d'un set gagné par chaque équipe, goal average particulier

ARTICLE 7 : TOURNOI BEACH VOLLEY - Lundi 4 juillet - 19h 22h

RÈGLEMENT SPORTIF

- ⇒ Service raté ⇔ 1 point et service pour l'équipe adverse
- ⇒ 3 frappes maximum pour renvoyer le ballon dans l'autre camp
- ⇒ Le ballon peut être touché avec toute partie du corps
- ⇒ Score arrêté à l'issue de chaque mi temps
- ⇒ En cas d'un set gagné par chaque équipe, goal average particulier

ARTICLE 8 : FORMULE DE JEU

2 possibilités

- Jusqu'à 6 équipes ⇔ poule unique, mini championnat en formule match aller - retour L'équipe totalisant le plus de points est déclarée vainqueur (en cas d'égalité de points, goal average particulier).

- Si 7 équipes ou plus ⇔ Poules de 3 ou 4
Phase finale entre les 2 premiers de chaque poule pour déclarer l'équipe vainqueur du tournoi (temps réglementaire puis tirs au but si besoin).

ARTICLE 9 : LOTS :

Remise de lots aux joueurs de l'équipe vainqueur puis aux autres participants à l'issue de chaque tournoi.

INSCRIPTION TOURNOI DE BEACH POUR LES 16 ANS ET PLUS

NOM DE L'EQUIPE :

COCHER LE TOURNOI :

- Jeudi 30 juin : BADMINTON 19H 22H
- Lundi 4 juillet : BEACH VOLLEY 19H 22H
- Mardi 5 juillet : BASKET 3x3 19H 22H

	Prénom	NOM	âge	code postal	club (oui/non)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

Chacun des membres de l'équipe atteste être apte à pratiquer une activité physique et sportive.

Je soussigné(e)

Capitaine de l'équipe, engage les membres de mon équipe à respecter les règles du tournoi.

Signature :

RAPPELS

- ◆ Les membres mineurs de l'équipe doivent fournir une autorisation parentale